

La situation ne peut plus durer. Il faut les arrêter !

Aucune des décisions ou annonces du gouvernement ne peut satisfaire les agents.

Gel du point d'indice qui perdure, entraînant une baisse des salaires que même l'INSEE reconnaît, mise en place du nouveau régime indemnitaire qui va accentuer les primes individualisées, remettant en cause les salaires et les carrières, manque de personnel et de moyens, toujours plus de missions, les conditions de la rentrée ne font que confirmer l'accentuation de toute la politique de destruction des services publics de l'Etat. La nouvelle organisation de notre ministère, découlant de la réforme territoriale, ne peut que nous inquiéter.

Les mesures décidées au cours de l'été sont loin de satisfaire les attentes des personnels. Elles ne sont que la déclinaison des mesures d'austérité et une remise en cause des garanties collectives qui nous protègent.

C'est pour toutes ces raisons que le SPASEEN-FO soutient l'appel à la grève le 17 septembre 2015.

**Les revendications, tant qu'elles demeurent,
doivent être satisfaites !**

❖ Des salaires encore et toujours gelés.

Gel du point d'indice depuis 2010, régime indemnitaire en berne, hausse des cotisations, de la TVA, du coût de la vie.

Pourtant la grille indiciaire actuelle ne permet pas une vraie progression du pouvoir d'achat. Les reclassements se font au rabais... se résumant parfois par le gain de quelques points d'indice pour un changement de corps ou de grade.

Les discussions en cours au niveau de la Fonction publique sur l'Avenir de la Fonction publique - Parcours professionnels et rémunérations qui devraient se conclure au mois de septembre, ne laissent pas entrevoir autre chose dans les propositions de la ministre qu'acter le gel du point d'indice, entériner sa pérennisation et proposer le rallongement des durées de carrière pour un gain financier bien maigre pour les agents.

Pour FO, la question du pouvoir d'achat est la question centrale pour tous les agents.

❖ Un nouveau régime indemnitaire qui individualise encore plus les salaires

La mise en place du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel) correspond à une accentuation de toute la politique d'individualisation mise en place ces dernières années.

Dans de nombreuses académies, le travail sur les cartographies de toutes les catégories et missions n'ont pas été menées jusqu'au bout, alors même que c'est cette cartographie qui indiquera qui touchera quoi.

Le RIFSEEP va aboutir à encore plus individualiser les salaires et remettre en cause l'ensemble des garanties statutaires individuelles et collectives des agents, puisque le grade et l'emploi seront complètement déconnectés (un agent pourra exercer des fonctions qui ne relèvent pas de son corps sans en avoir le salaire indiciaire) et aura un impact sur les mutations.

Qui ira sur un poste moins coté ce qui signifiera une perte de salaire ? Ce sera donc un frein au droit à mutation, voire une profusion de postes à responsabilités particulières pour toutes les catégories de personnels, C, B et A.

❖ Réforme territoriale

Dans le cadre de la déclinaison de la réforme territoriale dans notre ministère de l'Education nationale, le gouvernement a annoncé qu'aucune fusion d'académie n'aura lieu. Si FO a fortement pesé pour qu'aucune académie ne disparaisse, revendiquant le maintien de tous les services et de tous les personnels, dans chaque audience, chaque comité technique, ministériel ou académique, la réponse n'est pas entièrement satisfaisante.

Pourtant, l'Etat régional va se mettre en place. En effet, la réforme intronise dans chaque région, un super recteur, recteur de région académique, secondé par un comité régional académique regroupant les recteurs de chaque académie et dont les nouvelles compétences censées garantir l'unité et la cohérence de l'action de l'Education nationale dans les champs de compétences intéressant la région pourront remettre en question les structures administratives actuelles, rectorats et DSDEN, fusionner, mutualiser, à l'image des Agences Régionales de Santé qui détruisent le service public de l'hôpital.

Beaucoup de questions restent en suspens :

- transfert potentiel d'une partie des missions des rectorats vers un rectorat régional, en lien direct avec les présidents de région et les préfets de région, et mobilité forcée pour les agents?
- Réorganisations des services académiques ?
- Cartes de formation « rationalisées » dans le cadre du nouvel échelon régional, entraînant potentiellement des fermetures de lycées ?

C'est dans ces conditions que FO réaffirme ses revendications :

- L'arrêt du gel des rémunérations.
- L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice et 50 points supplémentaires pour tous.
- La revalorisation des grilles indiciaires pour les catégories A, B et C et l'augmentation du minimum de rémunération à 120% du SMIC.
- L'abandon de toute forme d'individualisation de carrière- Non au RIFSEEP. Accès au coefficient 8 pour tous les régimes indemnitaires.
- Le rétablissement de tous les postes supprimés.
- Le maintien de tous les services et de tous les établissements, de toutes les missions et de tous les personnels.
- Maintien et respect du statut général de la Fonction publique et des statuts particuliers nationaux.
- Refus de toute Education régionalisée ou territorialisée.
- Refus de tout service inter académique régional.
- Le réemploi de tous les personnels précaires et un vrai plan de titularisation des agents non-titulaires sur emploi statutaire.

Syndiquez-vous!

Adhérer est un droit. C'est le droit de chaque salarié. Adhérer à **FORCE OUVRIERE**, c'est adhérer à l'indépendance syndicale.

Vous syndiquer au **SPASEEN-FO**, c'est défendre votre emploi, vos missions, votre statut et vos acquis sociaux ; c'est vous défendre et défendre votre carrière.

Vous syndiquer au **SPASEEN-FO**, c'est vous organiser collectivement pour donner un coup d'arrêt à la politique de démantèlement de la Fonction publique et aux gestions individualisées des carrières et rémunérations.

Adhérer à FO, c'est adhérer à la 1^e force syndicale dans la Fonction publique d'Etat. Au cours des derniers scrutins d'octobre 2014, les personnels se sont reconnus dans les valeurs que porte Force ouvrière et ont exprimé leur confiance.

Vous syndiquer au **SPASEEN-FO**, c'est adhérer à un syndicat force de revendications !

Je souhaite adhérer au SPASEEN - FORCE OUVRIÈRE

Nom/Prénom :

Mail : Tel :

Affectation : Grade :

Coupon à retourner par mail au syndicat ou à remettre à un militant FORCE OUVRIERE

Seul ou isolé, on n'est rien ...

...Syndiqué on peut gagner!

Rejoignez *FORCE OUVRIERE* !